

Qu'est-ce que France Rénov' ?

France Rénov' est le service public pour la **rénovation énergétique** et l'**adaptation des logements à la perte d'autonomie** :

- des conseils gratuits, neutres et indépendants ;
- des informations sur les aides financières auxquelles vous avez droit ;
- un accompagnement pour réaliser votre projet de travaux ;
- un service de proximité co-financé par les collectivités locales.

Pourquoi rénover mon logement ?

→ En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous.

→ En adaptant votre logement, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

Les aides financières s'adaptent à vos besoins pour améliorer votre quotidien, quel que soit votre âge.

570

Espaces Conseil partout en France

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

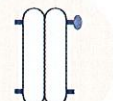
Pour
la rénovation
énergétique



→ Isolation



→ Ventilation



→ Système de chauffage

Pour
l'adaptation
à la perte
d'autonomie



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier
électrique



→ Volets roulants
électriques

Les 5 étapes de mon parcours

1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour concevoir mon projet et connaître mes aides.



2

Pour une rénovation d'ampleur, je suis mis en relation avec **Mon Accompagnateur Rénov'** qui suit mon projet de A à Z.



3

Je demande des devis auprès d'artisans et dépose ma demande d'aide en ligne.



4

Je fais réaliser mes travaux après acceptation de ma demande d'aide.



5

Je dépose mes factures en ligne et demande le versement de ma prime.



Un parcours accompagné

Pour les rénovations énergétiques d'ampleur, vous êtes accompagné par **Mon Accompagnateur Rénov'**. Cet interlocuteur de confiance vous guide à chaque étape de votre projet.



**Vous souhaitez rénover votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !**

**Trouvez l'Espace Conseil
le plus proche de chez vous
sur le site france-renov.gouv.fr**



**par téléphone
0 808 800 700**

France services vous aide dans vos démarches

Vous rencontrez des difficultés avec les démarches
numériques ou administratives ?

Les agents France services peuvent vous assister
dans votre demande d'aide.

france-services.gouv.fr




**France Rénov' :
être bien conseillé
pour mieux rénover**

france-renov.gouv.fr

0 808 800 700 Service gratuit
+ prix appel

JANVIER 2025